

Le courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

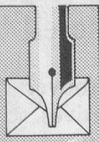
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE COURRIER DES LECTEURS



Merci au Rotary

De M. A. Besse, Leysin

Le Rotary-Club, section Aigle-Leysin-Bex, a eu l'heureuse idée de mettre à disposition 6 voitures et 2 bus pour emmener nos aînés et leurs dévouées infirmières de l'établissement « La Résidence », de Bex, en promenade sur la Riviera vaudoise, par l'autoroute, avec arrêt à l'Hôtel de Chailly-sur-Montreux. La direction de l'établissement, membre du club, offrit un succulent buffet qui a été très apprécié. Un sincère merci aux organisateurs de cette belle journée qui a donné beaucoup de joie aux participants, dames et messieurs.

Une belle journée

Ce récit nous a été envoyé par Mme C. Jemmely, de Pully. Nous en respectons toute la fraîcheur.

C'est par un beau jour d'automne que quelques amies et moi-même décidons d'aller faire une virée dans la campagne. Le soleil manquait au rendez-vous, mais il était dans nos cœurs. De Ste-Croix, nous décidons d'aller revoir ce beau petit coin de la Ferme Robert, au pied du Creux-du-Van. Comme la proposition venait de moi, je me sentais un peu dans mes petits souliers, me demandant si cette contrée allait plaire, car elle ne date pas de la dernière pluie! Nous sommes très bien reçues. Ça sentait la bonne cuisine. On s'installe et voilà de magnifiques truites de l'Areuse, toutes la queue en l'air. Une délicieuse sauce avec des morilles, etc., et tout le reste. Un bon petit vin blanc d'Auvornier s'imposait. Un café chaud, de la pomme: il y en a là-haut, et pas servie au compte-gouttes! Allez-y, vous verrez! Après ce délicieux repas, c'est la visite du musée contenant de belles choses anciennes, des rouets, des beurrières, des fers à gaufres, de vieilles « peuglises », des broderies, du crochet. Dans une grange, ces merveilles sont exposées. De l'écurie, on a fait une jolie salle à manger en conservant les râteliers où l'on mettait le foin qui sentait si bon.

Oh là! là! Où est-il ce bon vieux temps? Nous revenons nous installer à table quand arrive un groupe de soldats, tous plus beaux les uns que les autres. J'ai 82 ans, mais je suis gaie. Aussi, question de rire, je leur ai ordonné un garde-à-vous... et ils ont obéi avec un bel ensemble. J'en avais la larme à l'œil. Pour les remercier, j'aurais bien voulu leur chanter une de ces vieilles chansons 1900 qui sont toujours appréciées... Voilà, ma petite histoire bien simple est terminée. Nous sommes rentrées avec de la joie dans le cœur...

Le 22 octobre

Des lettres de félicitations et de remerciements continuent de nous parvenir au sujet du tour de Romandie en train organisé par le MDA et « Aînés », sous le patronage de la « Tribune de Lausanne ». Parmi elles, celle de Mme Marie Liard, de Vevey, dont nous citons la dernière phrase: « A l'année prochaine, et vous méritez, tous qui avez eu la peine et le travail, de grosses bises d'une grand-maman de 81 ans et de son ami, de 81 ans également. » (Réd. — Oui, nous pensons déjà à la Fête des Aînés de 1976!)

Piscines, s.v.p.!

Mme Dubois, Lausanne, s'exprimant en son nom personnel et au nom de plusieurs personnes, demande que les piscines scolaires puissent également être utilisées par les personnes âgées, comme cela se fait en Suisse allemande. Des piscines chauffées et nettoyées! Ne pourrait-on pas réserver quelques heures hebdomadaires aux aînés, notamment à Prilly ou aux Bergières? A Zurich, 10 installations de ce genre, chauffées et nettoyées, existent...

Restaurants pour personnes âgées

Mme G. P., Genève, apprécie le service des repas à domicile, mais, évidemment, « il faut manger seule »... A Chailly-sur-Lausanne, dans le bâtiment neuf de l'école, un restaurant a été créé le 8 octobre à l'intention des personnes âgées et des handicapés. Il est ouvert chaque jour, du lundi au vendredi dès 11 h. 30. On y mange « en compagnie » pour la modique somme de 5 francs. Mme G. P. souhaite que de telles possibilités soient offertes

dans d'autres villes, notamment à Genève.

(Réd. — Cette lettre nous donne l'occasion de préciser que les personnes désireuses de prendre leur repas de midi au Restaurant communautaire de Chailly, doivent s'inscrire un jour à l'avance en téléphonant au No 021/ 22 12 41.)

Œuvres sociales

De Mme Lily Pilet-Yaux, Clarens

De tous temps, personnes âgées ou jeunes, femmes ou hommes ont... « des pépins ». Vous voilà immobilisé pour un certain temps, pas assez malade pour l'hôpital, trop pour pouvoir sortir et aller au ravitaillement. Bien sûr, il y a toujours des voisines complaisantes qui veulent bien vous faire vos achats, mais malade, on n'a pas tellement envie de « popoter », et puis lorsque les mets sont cuits... leur odeur nous a déjà nourris. Alors on ne mange pas et les forces dégingolent de plus en plus et c'est là qu'intervient cette merveilleuse chose que sont les cantines à domicile. Vers midi, on attend le coup de sonnette journalier, la porte s'ouvre et on entend une voix sympathique qui dit: « Voilà le dîner! » On soulève le couvercle de la cantine. Hum! Ça sent bon. Ah! oui on a envie de manger!

Je ne pourrai jamais dire toute ma reconnaissance à tous ceux et celles qui organisent, préparent, apportent ces merveilleux repas à domicile. Non seulement nous attendons ce repas, mais surtout la venue du porteur ou de la porteuse de la cantine, car ils ont tous un mot gentil, un bon sourire en nous souhaitant bon appétit; cela est bien réconfortant.

J'espère que dans toutes les villes, tous les villages existe cette œuvre si humanitaire et bienfaisante et qui, sans tambour ni trompette, très discrètement accomplit sa tâche. On ne peut qu'admirer et re-

mercier tous ceux qui y participent.

(Réd. — Nous avons déjà consacré plusieurs reportages aux services de repas à domicile, notamment à Genève, Delémont, Lausanne, etc. Nous y reviendrons!)

Notre courrier...

...est si abondant que nous devons à regret renvoyer plusieurs lettres au prochain numéro, notamment celle, très intéressante, de M. Paul Simceck, Lausanne.

« Cri du cœur »

de M. Louis Rollier, Montreux:

Me référant au mensuel de novembre 1975, sous la rubrique « Courrier du lecteur », page 20, j'ai lu avec plaisir les propos que M. Louis Racine, Liddes, vous a fait parvenir et, à mon tour, je vous adresse ces quelques lignes pour vous dire que j'approuve entièrement l'idée que M. Racine a émise.

En effet, du moment où la situation économique de notre pays est alarmante et que les retraités sont à la merci de nos autorités fédérales et cantonales, nous contraignant à payer des contributions d'un excès sans précédent, la population suisse et surtout les retraités sont bien obligés de restreindre les dépenses de ménage là où c'est encore possible. Ce n'est pas les pauvres citoyens que nous sommes qui sont responsables des grandes gaffes faites par les autorités supérieures précitées, mais bien ces messieurs qui vilipendent le produit de l'impôt des citoyens en général, c'est scandaleux.

Je verse Fr. 18.— pour mon abonnement 1976, sur votre compte postal auprès de la BCV, 10-725, Lausanne. Si vous n'êtes pas d'accord, c'est bien simple, annulez mon abonnement et remboursez-moi ce montant, je n'ai pas les moyens de jeter l'argent par la fenêtre comme ils le font par Berne.

Agréer, Messieurs...

PETITES ANNONCES

A louer appartement de 2 pièces, très moderne, prix Fr. 300.— par mois, charges comprises. Paul Geiser, 1522 Lucens, tél (021) 95 83 03.

Machine à coudre à main. Qui pourrait en fournir une d'occasion à une grand-mère? Ecrire sous chiffre 705, « Aînés », Lausanne.

Soins complets du corps et visage. Rabais 10 % pour AVS. Bon Fr. 5.— pour pre-

miers soins. MILADY, Institut de beauté, pl. Chauderon No 3, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 13 62.

Collectionneur cherche médailles et monnaies anciennes. Médailles, montres et gobelets de tir. Martin Jean-L., Pyramides 20, 1007 Lausanne. Tél. (021) 25 98 36.

Retraités cherchent hors ville et desservi, pour printemps, appartement de 2 pièces avec douche et chauffage. Ecrire

HOTEL ALPINA-ROSAT

Idéal pour repos et convalescence. Confort. Lift. Cuisine soignée, régimes sur demande. Garni et pension complète. Prix AVS toute l'année sauf du 15/7 au 15/8 et du 15/12 au 15/1.

1837 Château-d'Éx
Altitude 1000 m.
Tél. (029) 462 12

Prix avantageux pour longs séjours.